centas déciduates, chez lesquels le tissu vasculaire épithélial et subépithélial de la muqueuse utérine tombent, ce qui a lieu pour les placentas cotylédonaires dont l'épithélium revêtant les cotylédons maternels se sépare de ceux-ci, entrainé qu'il est par les villosités. J'ai également constaté qu'il existe entre les placentas déciduates, dans les différents genres ou ordres, des variations considérables qui portent sur la proportion relative de tissu, soit épithélial, soit sous-épithélial, qui se détache pendant la parturition.

En supposant, comme je l'ai avancé, que les placentas dérivent des formes simples, on écarte quelques-unes des difficultés que présente la théorie de Haeckel, relativement à la possibilité d'admettre que les Lémures, malgré le caractère adéciduate et diffus de leur placentation, aient pu être la souche des Mammifères déciduates.

L'ÉCHIDNÉ DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Note de M. Paul GERVAIS (1).

On sait, depuis quelque temps, qu'il existe des Monotrèmes de la famille des Échidnés, non-seulement en Tasmanie et à la Nouvelle-Hollande, mais aussi à la Nouvelle-Guinée, et MM. Peters et Doria ont publié la description d'un crâne de l'une des deux espèces actuellement connues dans cet archipel (2), qui appartient au musée de Gênes; toutefois les autres caractères de ce Mammifère étaient restés inconnus.

(1) Communications faites à l'Académie dans les séances des 5 et 26 novembre 1877 (*Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences de Paris*, t. LXXXV, p. 837 et 990).

(2) *Tachyglossus Bruijnii*, Peters et Doria, *Ann. Mus. Gênes*, t. IX, p. 503 (décembre 1876).

J'ai eu l'occasion d'étudier, tout dernièrement, deux exemplaires de cet Échidné de la Nouvelle-Guinée, apportés à Paris par M. Léon Laglaize, qui se les est procurés, avec le concours de M. Bruijn, de Ternate, dans les montagnes des Karons, à une hauteur de 1,150 mètres. Les naturels les y appellent *Nokdiak*, et ils leur donnent la chasse au moyen de Chiens, qui les délogent des profonds terriers dans lesquels ils se tiennent.

L'Échidné de Bruijn diffère par des caractères bien tranchés de celui de l'Australie, et il paraît devoir être distingué de ce dernier, non-seulement comme espèce, mais encore comme genre.

Il est plus fort et sa couleur n'est pas la même. Ses poils sont noirâtres, au lieu d'être d'un brun roussâtre, et ses piquants sont entièrement blancs dans le sexe mâle, en grande partie noirs, au contraire, dans le mâle (1); chez celui-ci, la pointe d'un certain nombre d'entre eux passe au blanc. On sait que la pointe est noire dans l'Échidné véritable. Mais ce qui a une valeur plus grande, c'est que les ongles, d'ailleurs forts et disposés pour fouiller le sol, ne sont qu'au nombre de trois aux pieds de devant comme à ceux de derrière et que le rostre, dont la couleur est noire, est beaucoup plus long que dans l'*Echidna aculeata* (2) et qu'il est sensiblement arqué. La langue mérite aussi d'être mentionnée; elle est très-grêle et beaucoup plus longue (3) que dans l'Échidné déjà connu ; les papilles cornées de sa base n'ont pas la même disposition que dans ce dernier et sa partie antérieure, qui est disposée en gouttière, présente trois séries d'épines dont deux marginales et une médiane, tandis que celle de l'Échidné

(1) Je rectifie ici ce que j'avais d'abord écrit au sujet des individus qui m'ont été remis et je le discute dans un travail, actuellement sous presse.

(2) 0,12 au lieu de 0,04.

(3) 0,270 au lieu de 0,085.

antérieurement décrit est lisse, sauf à la base. Le nombre des vertèbres et celui des côtes ne sont pas non plus identiquement les mêmes et, outre que les os sont plus robustes, on y remarque quelques caractères de forme un peu différents. C'est ce que je montrerai dans le Mémoire détaillé que je prépare au sujet de ce curieux animal.

J'ai proposé de donner au genre formé pour l'Échidné de la Nouvelle-Guinée le nom d'*Acanthoglossus;* l'espèce qui lui sert de type deviendra ainsi l'*A. Bruijnii.*

Si l'on compare le crâne de l'Échidné de la Nouvelle-Guinée à celui de l'animal de la même famille, qui habite l'Australie, on y remarque plusieurs traits distinctifs justifiant la séparation de cette espèce d'avec celle que l'on connaissait précédemment, et dont quelques-uns contribueront à caractériser le genre que j'ai proposé d'établir pour y placer ce curieux Mammifère.

Non-seulement il a une longueur presque double, mais il est arqué, au lieu d'être droit et aplati, à sa face inférieure, et son rostre ou portion faciale, dont la courbure est plus accentuée que celle de la portion contenant le cerveau, est proportionnellement beaucoup plus allongé. La surface palatine en est plus excavée par suite du relèvement des bords de la mâchoire, et elle ressemble davantage à une gouttière. Elle est aussi plus étroite, que l'on considère soit sa région ptérygo-palatine, soit les maxillaires, soit encore l'espace occupé par les intermaxillaires depuis leur implantation dans la fissure antérieure du bord libre des maxillaires jusqu'à leur réunion en avant de l'ouverture extérieure des narines. L'échancrure qui existe entre les ptérygoïdiens ne forme que la moitié d'un ovale, et elle ne se prolonge pas entre les palatins comme dans l'espèce australienne où elle figure un triangle isocèle à sommet fort étroit. L'arc supérieur du trou rachidien est aussi plus régulier, et l'on n'y voit pas la petite

échancrure ovalaire qui le surmonte dans l'espèce déjà décrite.

La boîte cérébrale est, en même temps, plus ample, et le moule de sa cavité intérieure montre que les circonvolutions des hémisphères du cerveau sont plus nombreuses.

D'ailleurs, les principales particularités signalées par les anatomistes qui se sont occupés de l'Échidné ordinaire, Cuvier, M. Owen, etc., s'observent dans celui qui nous occupe, et l'on y trouve une nouvelle confirmation de l'opinion que l'on s'était faite des affinités de ce dernier lorsque l'on a comparé la famille dont il est devenu le type aux Édentés, plus particulièrement aux Fourmiliers et aux Pangolins. On sait que ces affinités n'avaient pas échappé au naturaliste anglais Shaw, l'un des premiers auteurs qui aient parlé de l'Échidné, puisqu'il en avait fait une espèce de Fourmiliers sous le nom de *Myrmecophaga aculeata*.

Bien que le crâne que nous avons sous les yeux, et qui est celui de notre exemplaire mâle, soit dans un état très-avancé d'ossification et que presque tous les os en soient devenus coalescents, on y retrouve les principaux caractères connus dans l'autre genre d'Échidnidés, et la disposition générale des trous nerveux et vasculaires y est sensiblement la même.

Le trou sous-orbitaire y présente également une grande longueur (0,100), et l'on voit aussi extérieurement sur les côtés de la boîte cérébrale, à partir d'un point situé à 0,008 au-dessus de la cavité glénoïde jusqu'à un autre point enfoncé sous le commencement de la fosse sphéno-orbitaire, le canal particulier à cette famille de Monotrêmes qui est creusé à la face interne d'un os que Cuvier regardait comme étant le temporal. Ce canal file entre cet os et le pariétal. Il existe aussi chez l'Ornithorhynque, mais il y est très-court et plus large. Meckel et M. Owen ont attribué, sans aucun doute avec raison, la plaque osseuse qui le recouvre au zygomatique. Quant

au canal lui-même, il reçoit, chez les Échidnidés, une branche artérielle fournie par la carotide externe et qui envoie des rameaux dans les os recouverts par la plaque dont il s'agit et jusque dans le rostre où ils pénètrent par le frontal.

Le cercle tympanique et le marteau de l'*Acanthoglossus* pourront à leur tour être invoqués à propos des nouvelles interprétations données par MM. Peters et Huxley de la signification anatomique de ces pièces et des rapports que la seconde d'entre elles présente avec le cartilage de Meckel : c'est ce dont on a déjà fait la remarque pour le *Tachyglossus* ou Échidné australien, et c'est ce que justifie la condition inférieure de ces deux genres, qui sont avec l'Ornithorhynque les Mammifères les plus rapprochés des Ovipares.

Une ressemblance remarquable existe entre le faciès général du crâne de l'Acanthoglosse et celui des Aptéryx et pourtant ses caractères principaux, de même que ceux du crâne du *Tachyglossus*, restent conformes à ceux des animaux Mammifères envisagés comme classe.

Une planche lithographiée, représentant le crâne de l'*Acanthoglosssus Bruijnii* dont il est question dans la présente Note, a été mise sous les yeux de l'Académie ; elle fera partie du fascicule de l'*Ostéographie des Monotrèmes* consacré à l'Échidné.

Il ne nous a pas encore été possible de comparer anatomiquement les caractères de cette espèce avec ceux de l'Échidné, provenant aussi du même pays, dont M. le professeur Rolleston a parlé sous le nom d'*Echidna Lawesii* devant la dernière réunion de l'Association britannique pour l'avancement des sciences. Cet Échidné de Lawes, a cinq doigts ; son bec est semblable à celui du Tachyglosse : il est particulier à la Nouvelle-Guinée méridionale. M. Ramsey vient de le décrire dans une communication, faite à la Société linnéenne de la Nouvelle-Galles du Sud, dont nous parlerons plus loin.